

**DANS QUEL TERRITOIRE
VOULONS-NOUS VIVRE DEMAIN ?**

LA COLLE-SUR-LOUP



RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

- ▶ Questionnaire envoyé par voie postale aux habitants de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) et mis en ligne **du 30 novembre 2022 au 7 février 2023.**
- ▶ 3 possibilités pour y répondre :
 - ▶ **sur internet**
 - ▶ **par courrier**
 - ▶ ou en déposant le questionnaire, sans timbre, **à l'accueil de sa mairie.**

RETOUR DES QUESTIONNAIRES

- ▶ Sur 6 982 questionnaires envoyés aux habitants de la Colle-sur-Loup, **368 personnes ont répondu, soit 5,3%**

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

▶ Âge

- ▶ 83,3% des personnes ayant répondu ont **de 18 à 65 ans**
- ▶ 16,7% des personnes ayant répondu ont **66 ans et plus**

▶ Sexe

- ▶ 52,6% des personnes ayant répondu sont des **femmes**
- ▶ 47,3% des personnes ayant répondu sont des **hommes**

▶ Profession

- ▶ 51,8% des personnes ayant répondu sont des **actifs**
- ▶ 40% des personnes ayant répondu sont des **retraités**

RAPPEL DE LA NOTATION

- ▶ Questionnaire composé de 10 thématiques comprenant chacune 5 propositions.
- ▶ Système de notation selon le degré d'importance de ces propositions de 0 à 5.

0 = sans importance	3 = important
1 = peu important	4 = très important
2 = moyennement	5 = indispensable
- ▶ Note moyenne calculée par rapport au nombre de personnes ayant attribuées une note de 0 à 5.

QUESTION SPÉCIFIQUE



LA COLLE-SUR-LOUP

La Colle-sur-Loup est située sur un carrefour de flux de communication entre la métropole Nice Côte d'Azur et la CASA. Pourtant, elle dispose d'une offre de transports en commun réduite qui ne favorise pas le développement des usages qui sont désormais au coeur des politiques de transitions énergétiques et écologiques.

Notez entre 0 et 5 chacun de ces objectifs (368 répondants sur 6 982 destinataires)

Augmenter la fréquence du bus 400 qui relie Vence à Nice ouest Saint-Paul-de-Vence, La Colle-sur-Loup, Villeneuve Loubet, Cagnes-sur-Mer et Saint-Laurent-du-Var.	14,68/20
Créer une navette au départ de La Colle-sur-Loup pour desservir les commerces et services du Bd Sauvaigo (Carré La Colle, médecins, magasin bio, hypermarché Leclerc...) incluant une connexion avec le réseau Ligne d'Azur au nord du centre commercial Polygone et la desserte de Saint-Paul-de-Vence	13,80/20
Défendre le principe d'un organisme décideur en matière de transport sur le territoire azuréen pour définir une carte des réseaux s'appuyant sur les mobilités réelles des usagers et pas sur les limites administratives intercommunales	13,72/20
Améliorer le fonctionnement de la ligne 23 qui relie La Colle-sur-Loup au pôle gare d'Antibes via Villeneuve Loubet (respect des horaires, fréquence...)	13,48/20
Faciliter l'accès au nouveau pôle multimodal de Cagnes-sur-Mer par une ligne 400bis express au départ de Vence avec terminus Cagnes-sur-Mer via le Bd Pierre Sauvaigo	12,80/20

LA COLLE-SUR-LOUP

► **Autres : réponses libres (58 réponses)**

Synthèse des réponses les plus récurrentes, par ordre d'importance

- | |
|--|
| 1. Harmoniser les lignes de bus entre CASA, Métropole de Nice et Département et instaurer une tarification unique pour les transports en commun inter-agglomérations |
| 2. Améliorer la ponctualité des bus, notamment celle de la ligne 23 |
| 3. Développer une ligne de bus vers Sophia pour les actifs et étudiants. |

**DANS QUEL TERRITOIRE
VOULONS-NOUS VIVRE DEMAIN ?**

LES RÉSULTATS



RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

- ▶ Questionnaire envoyé par voie postale aux habitants de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) et mis en ligne **du 30 novembre 2022 au 7 février 2023.**
- ▶ 3 possibilités pour y répondre :
 - ▶ **sur internet**
 - ▶ **par courrier**
 - ▶ ou en déposant le questionnaire, sans timbre, **à l'accueil de sa mairie.**

RETOUR DES QUESTIONNAIRES

- ▶ 8 011 réponses reçues réparties comme suit :
 - ▶ 4 072 bulletins papiers, **soit 50,8% des réponses**
 - ▶ 3 939 bulletins en ligne, **soit 49,2% des réponses**

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

▶ **Âge**

- ▶ 84,2% des personnes ayant répondu ont **de 18 à 65 ans**
- ▶ 15,8% des personnes ayant répondu ont **66 ans et plus**

▶ **Sexe**

- ▶ 50,7% des personnes ayant répondu sont des **femmes**
- ▶ 48,1% des personnes ayant répondu sont des **hommes**

▶ **Profession**

- ▶ 53,53% des personnes ayant répondu sont des **actifs**
- ▶ 36% des personnes ayant répondu sont des **retraités**

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE ET NOTATION

- ▶ **Questionnaire composé de 10 thématiques comprenant chacune 5 propositions.**
- ▶ **Système de notation selon le degré d'importance de ces propositions de 0 à 5.**

0 = sans importance	3 = important
1 = peu important	4 = très important
2 = moyennement	5 = indispensable
- ▶ **Note moyenne calculée par rapport au nombre de personnes ayant attribuées une note de 0 à 5.**

1/ VOS PRIORITÉS

1. Environnement	17,84/20
2. Déplacements	16,04/20
3. Emploi	15,08/20

2/ HABITAT / LOGEMENT / SOLIDARITÉ

1. Loger les personnes âgées et handicapées	15,16/20
Loger les actifs	14,56/20

3/ DÉPLACEMENTS / MOBILITÉS

1. Développer les transports en commun type Bus-Tram et le transport à la demande (Icilà)	15,04/20
Proposer des parkings relais gratuits (covoiturage, bus, vélos)	14,56/20

4/ BUS-TRAM

1. Augmenter la fréquence de rotation des bus	15,52/20
Maintenir la sécurité dans les bus	14,80/20

5/ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / EMPLOI / TOURISME

1. Soutenir le commerce en centre-ville	15,24/20
Valoriser la formation des métiers en tension (hôtellerie/restauration, aide à la personne, etc.)	14,08/20

6/ JEUNESSE

1. Accompagner les jeunes dans la recherche d'un emploi	15,64/20
2. Favoriser l'éducation à la citoyenneté	15,16/20

7/ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Développer l'éducation sportive et artistique dans l'ensemble des écoles de la CASA	14,52/20
Renforcer l'offre de lecture publique par le réseau des Médiathèques	13,60/20

8/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Préserver la ressource en eau comme un bien commun	16,88/20
2. Lutter contre l'imperméabilisation des sols	16,08/20
3. Économiser l'énergie collectivement et individuellement	15,88/20
4. Imposer à toutes constructions des règles strictes de protection de l'environnement	15,28/20
5. Favoriser l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture	15,24/20

9/ DÉVELOPPEMENT DURABLE / ESPACES NATURELS ENVIRONNEMENT

1. Augmenter les espaces naturels par la non constructibilité de certaines zones	16,88/20
2. Poursuivre l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles	16,12/20
3. Développer l'agriculture locale et les circuits courts	16/20
4. Développer dans les villes des parcs et des jardins accessibles à tous	15,80/20

10/ EAU / ASSAINISSEMENT

1. Diminuer les fuites sur les réseaux par un projet de travaux ambitieux	17,16/20
2. Réutiliser les eaux usées pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts	16,24/20
3. Développer dans les villes et les villages des jardins durables peu consommateurs d'eau	16,04/20
4. Limiter les gaspillages d'eau par une politique éducative et l'information grand public	16,04e/20
5. Maintenir des tarifs les plus bas pour l'accès à l'eau potable	15,44/20

11/ LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

1. Développer par l'éducation une culture du risque (inondations, feux de forêts, catastrophes naturelles)	15,04/20
Lutter contre les inondations en détruisant des espaces bâtis dans des zones à haut risque	14,36/20

12/ GESTION DES DÉCHETS

1. Sanctionner plus sévèrement les dépôts sauvages	16,32/20
2. Intensifier le Tri Sélectif et développer le ramassage, le traitement et la valorisation des déchets verts	16/20
3. Rendre encore plus performante la production d'énergie à partir de l'Usine de traitement des déchets (réseau de chaleur s'ajoutant à la production d'électricité)	15,56/20
4. Organiser sur tout l'ouest du département une stratégie complémentaire avec Cannes, Grasse et Alpes d'Azur	15/20

▶ **LES 11 MESURES LES PLUS PLÉBISCITÉES LORS DE CETTE ENQUÊTE**

- ▶ **Diminuer les fuites sur les réseaux par un projet de travaux ambitieux** 17,20/20
- ▶ **Préserver la ressource en eau comme un bien commun** 16,88/20
- ▶ **Augmenter les espaces naturels par la non constructibilité de certaines zones** 16,88/20
- ▶ **Sanctionner plus sévèrement les dépôts sauvages** 16,32/20
- ▶ **Réutiliser les eaux usées pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts** 16,24/20
- ▶ **Poursuivre l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles** 16,12/20
- ▶ **Développer dans les villes et les villages des jardins durables peu consommateurs d'eau** 16,08/20
- ▶ **Limiter les gaspillages d'eau par une politique éducative et l'information grand public** 16,08/20
- ▶ **Lutter contre l'imperméabilisation des sols** 16,08/20
- ▶ **Intensifier le Tri Sélectif et développer le ramassage, le traitement et la valorisation des déchets verts** 16/20
- ▶ **Développer l'agriculture locale et les circuits courts** 16/20